

D2024-014

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 5 mars 2024

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, GAZET André, COQUEL Isabelle, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Vèrène, CANAVEIRA Antonio, ASUNCION Fernand, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations : M. Alain DOCHEZ à M. André GAZET

Mme Marie-Anne JARLIER à Mme Christine BIGOURET-DENAES

Mme Annie CHAUMETON à M. Marcel ALEDO

Mme Géraldine MINGUET à M. Jean-Louis CELSE

Mme Virginie MICHEL à M. Stéphane CURNOL

Mme Delphine LINGEMANN à M. Jean-Pierre LUNOT

M. Bruno TIRADON à M. Michel AUBAGNAC

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 27 dont 7 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Cession d'un bien au 8 rue Peghoux

Rapporteur: Mme Christine BIGOURET-DENAES, 4ème adjointe

D2024-014

Monsieur Vital BLETSCH-WERK, a produit une offre d'achat pour l'immeuble situé au 8, rue Peghoux, actuellement vacant qui avait pour sa dernière utilisation était occupé par l'association Roy'arts, cadastré section AD n°51, propriété de la Commune au prix de 51000 Euros.

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2241-1,

VU l'offre d'achat de Monsieur Vital BLETSCH-WERK, pour l'immeuble situé au 8, rue Peghoux cadastré section AD n°51, propriété de la Commune au prix de 51000 Euros.

VU l'absence d'avis, à ce jour, du service des domaines suite à leur consultation en date du 23 septembre 2022 sur la cession de ce bien qui permet donc de donner suite à l'opération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (3 votes contre : MM. BERNETTE, MERCIER et JOUFFRET) :

- **d'autoriser la cession à Monsieur Vital BLETSCH WERK du bien au situé au 8, rue Peghoux cadastré section AD n°51, propriété de la Commune au prix de 51000 Euros.**
- **de préciser que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur,**
- **de désigner l'Office Notarial de Maître Frédéric MARTIN, Notaire, domicilié au 33, rue Morel Ladeuil 63000 Clermont-Ferrand pour rédiger l'acte afférent à cette cession,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire, à entreprendre l'ensemble des démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Marcel ALEDO

